

du 30 juin 1956; 2° à accroître le nombre de ces bénéficiaires en élevant les plafonds de ressources annuelles dont il est actuellement tenu compte et en attribuant l'allocation supplémentaire aux petits retraités; 3° à augmenter au fur et à mesure des possibilités financières cette allocation supplémentaire; 4° à majorer de 20 0/0 les diverses allocations vieillesse payées au titre des dispositions des livres VII, VIII et IX du Code de la sécurité sociale, n° 7127. — Le 13 mai 1958, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à mettre sans tarder à l'étude, puis en application, un plan destiné à solutionner la question du logement des vieux travailleurs et personnes âgées, n° 7128. — Le 13 mai 1958, une proposition de loi tendant: 1° à réserver exclusivement aux ayants droit la totalité des fonds recueillis par les caisses d'allocations familiales; 2° à augmenter de 20 0/0, à dater du 1^{er} juin 1958, le montant des prestations familiales; 3° à rétablir une variation automatique des allocations familiales en fonction d'un salaire réel, n° 7142. — Le 13 mai 1958, une proposition de loi tendant à autoriser, dans les communes du département de l'Aube bénéficiant de l'appellation contrôlée « champagne », les vigneron, qui en feront la demande, à conserver ou à reconstituer une partie de leur vignoble en plants « gamay » dans la limite maximum de 50 0/0 de leur exploitation, n° 7143.

Interventions :

Prend part à la discussion : des conclusions du rapport de la Commission chargée de procéder à une enquête sur les opérations électorales du département de l'Aube (4^e siège) : *Ses observations sur le rapport de M. Thamier, le vote de l'Assemblée supprimant les élections partielles, l'utilisation des professions de foi comme bulletin de vote, la nécessité de respecter la volonté du corps électoral* [12 juillet 1956] (p. 3411, 3412) ; — de l'interpellation de M. Viatte sur la politique scientifique du Gouvernement : *Ses observations sur la situation misérable de la recherche scientifique en France, la réforme de l'enseignement (Formation scientifique, démocratisation, orientation, augmentation du nombre des maîtres), la rémunération insuffisante des chercheurs, la recherche médicale* [13 mars 1957] (p. 1538, 1540) ; — d'un projet de loi concernant certaines dispositions

fiscales : *Ses explications de vote sur la question de confiance : Aggravation des charges fiscales, politique d'étatisation et collectivisme du Gouvernement, nécessité d'un programme de redressement véritable* [21 mai 1957] (p. 2584, 2585) ; — d'une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à compléter et renforcer la réglementation des substances toxiques employées pour la coiffure : *Conciliation de la protection des coiffeurs et de la santé publique, rapport de M. Touraine à l'Académie de médecine, nécessité d'une réglementation des produits destinés aux permanentes à froid* [25 juin 1957] (p. 2960) ; — sur la présentation du Gouvernement Félix Gaillard : *Publication du rapport des experts au sujet de la situation financière, désétatisation des entreprises nationalisées (Exemple des certificats pétroliers), réforme de la fiscalité de l'Etat, des départements et des communes, suppression de tout impôt déclaratif, impôt sur l'énergie, amnistie fiscale et amnistie pénale, réforme de la sécurité sociale, réforme du circuit de distribution, moyens envisagés pour lutter contre la hausse des prix, équilibre entre les prix industriels et les prix agricoles, arrachage des vignes et importation de vin, les ambitions de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis en Afrique du Nord, utilisation de l'énergie atomique* [5 novembre 1957] (p. 4641 à 4645) ; — d'une proposition de résolution relative à l'inclusion de la pédiatrie dans la liste des spécialités médicales, en qualité de *Rapporteur* [21 janvier 1958] (p. 147). = S'excuse de son absence [2 octobre 1956] (p. 3961), [25 octobre 1956] (p. 4301), [29 novembre 1957] (p. 5057), [5 décembre 1957] (p. 5157), [19 décembre 1957] (p. 5502), [7 mars 1958] (p. 1302). = Obtient des congés [2 octobre 1956] (p. 3961), [29 novembre 1957] (p. 5057), [5 décembre 1957] (p. 5157), [19 décembre 1957] (p. 5502).

COUTANT (M. Robert), Député du Nord (3^e) (S.).

Secrétaire de l'Assemblée Nationale

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 44). = Est nommé : membre de la Commission de la production industrielle et de l'énergie [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4503) (1) ; — membre de la Commission du

(1) Démissionnaire [15 avril 1958] (p. 2156).

travail et de la sécurité sociale [31 janvier 1956] (p. 162), [4 octobre 1957] (p. 4503), membre suppléant de la Commission des finances [4 octobre 1957] (p. 4502); — Président de la Commission du travail et de la sécurité sociale [18 octobre 1957] (p. 4537).

Dépôts :

Le 16 février 1956, une proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions des lois n° 46-2426 du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et n° 46-2339 du 24 octobre 1946 portant organisation du contentieux de la sécurité sociale, **n° 521**. — Le 22 février 1956, un rapport au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur : I. le projet de loi (n° 530) modifiant le régime des congés annuels payés; II. la proposition de loi (n° 129) de M. Marrane et plusieurs de ses collègues tendant à porter à trois semaines la durée du congé annuel payé dans l'industrie, le commerce, les professions libérales, les services domestiques et l'agriculture, **n° 689**. — Le 2 mars 1956, un rapport au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur : I. la proposition de loi de M. Ricu et plusieurs de ses collègues (n° 708) tendant à instituer un régime exceptionnel d'indemnisation en faveur des travailleurs privés de leur emploi, du fait des graves intempéries de février 1956; II. la proposition de résolution de M. Arbogast et plusieurs de ses collègues (n° 687) tendant à inviter le Gouvernement à prévoir des indemnités en faveur de tous les travailleurs mis en chômage par suite du froid persistant, **n° 995**. — Le 14 mars 1956, un rapport au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur le projet de loi modifié par le Conseil de la République modifiant le régime des congés annuels payés, **n° 1200**. — Le 21 mars 1956, une proposition de loi tendant à établir l'égalité de traitement entre mutilés du travail d'avant ou d'après le 1^{er} janvier 1947, en ce qui concerne le mode d'attribution des chaussures dites « de complément » et de chaussures normales aux victimes d'accidents du travail bénéficiaires de l'appareillage pour infirmité des membres inférieurs, **n° 1342**. — Le 21 mars 1956, une proposition de loi tendant à modifier l'article 63 du décret n° 50-1225 du 21 septembre 1950 concernant l'attribution

du capital-décès aux ayants droit des victimes d'accidents du travail mortels survenus dans l'agriculture, **n° 1343**. — Le 22 mars 1956, un rapport au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur le projet de loi (n° 530), modifié par le Conseil de la République dans sa deuxième lecture (urgence déclarée), modifiant le régime des congés annuels payés, **n° 1352**. — Le 17 avril 1956, une proposition de loi tendant à faire bénéficier les travailleurs du secteur public de certains avantages accordés aux fonctionnaires résistants ou anciens combattants, **n° 1459**. — Le 25 octobre 1956, un rapport au nom de la Commission de la production industrielle et de l'énergie sur le projet de loi (n° 2853) relatif à l'application aux départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion de la législation métropolitaine en matière de production, de transport et de distribution d'énergie électrique, **n° 3051**. — Le 21 décembre 1956, un rapport au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur le projet de loi (n° 2845) portant abrogation des articles 112, 113 et 114 du Livre II du Code du travail et modification de l'article 185 du même Livre, **n° 3660**. — Le 27 décembre 1956, un rapport au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur les propositions de loi : 1^o de M. Guy La Chambre (n° 1268) tendant à la modification du décret du 8 août 1935, en vue d'assurer le paiement par privilège des salaires en cas de faillite ou de liquidation judiciaire; 2^o de M. Maton et plusieurs de ses collègues (n° 2720) tendant à modifier les articles 47 a et 47 b du Livre I^{er} du Code du travail afin de protéger les droits des travailleurs en cas de faillite ou de liquidation judiciaire de leur employeur, **n° 3686**. — Le 27 décembre 1956, un rapport au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur le projet de loi (n° 3149) tendant à modifier l'article 23 du Livre I^{er} du Code du travail, **n° 3687**. — Le 1^{er} février 1957, un avis au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur le rapport fait au cours de la deuxième législature, repris le 17 mai 1956, sur la proposition de loi de M. Alfred Krieger et plusieurs de ses collègues tendant à l'assainissement des conditions d'exploitation des entreprises gazières non nationalisées, **n° 3998**. — Le 1^{er} mars 1957, un rapport au nom de la Commission du travail et de la

sécurité sociale sur le projet de loi (n° 3018) modifiant le deuxième alinéa de l'article 20 de la loi du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles, n° 4391. — Le 19 mars 1957, un avis au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur la proposition de résolution (n° 3985) de M. Pierre-Fernand Mazuez et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à respecter dans ses rapports avec le corps médical certains principes indispensables à la saine pratique de la médecine, n° 4577. — Le 14 mai 1957, un rapport au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur : I. le projet de loi (n° 4295) modifiant et complétant le Code de la sécurité sociale en ce qui concerne les honoraires et frais accessoires dus par les assurés sociaux aux praticiens et aux auxiliaires médicaux ; II. les propositions de loi : 1° de M. Bernard Lafay (n° 3859) tendant à améliorer le fonctionnement de l'assurance maladie de la sécurité sociale ; 2° de M. Jean Cayeux et plusieurs de ses collègues (n° 4890) tendant à assurer le remboursement effectif à 80,0/0 des honoraires et frais accessoires dus par les assurés sociaux aux praticiens et aux auxiliaires médicaux ; III. la proposition de résolution de M. Gaillemain et plusieurs de ses collègues (n° 4893) tendant à inviter le Gouvernement à assurer le fonctionnement des dispositions instituées par le régime-maladie de la sécurité sociale, n° 4963. — Le 19 juin 1957, un rapport au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur le projet de loi, modifié par le Conseil de la République, tendant à modifier l'article 23 du Livre I^{er} du Code du travail, n° 5149. — Le 19 décembre 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à préciser les conditions de gestion des trois branches gérées par la Caisse nationale de sécurité sociale, n° 6204. — Le 26 décembre 1957, un rapport supplémentaire au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur les propositions de loi : 1° de M. Guy La Chambre (n° 1268) ; tendant à la modification du décret du 8 août 1935, en vue d'assurer le paiement par privilège des salaires en cas de faillite ou de liquidation judiciaire ; 2° de M. Maton et plusieurs de ses collègues (n° 2720) tendant à modifier les articles 47 a et 47 b du Livre I^{er} du Code du travail afin de protéger les droits des travailleurs en cas de

faillite ou de liquidation judiciaire de leur employeur, n° 6260. — Le 20 janvier 1958, un rapport au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur le projet de loi, modifié par le Conseil de la République dans sa deuxième lecture, tendant à modifier l'article 23 du Livre I^{er} du Code du travail, n° 6355. — Le 22 janvier 1958, un rapport au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur la proposition de résolution (n° 6204) de M. Robert Coutant et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à préciser les conditions de gestion des trois branches gérées par la Caisse nationale de sécurité sociale, n° 6385. — Le 24 janvier 1958, un rapport au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur la proposition de loi (n° 2806) de M. Coquel et plusieurs de ses collègues tendant à compléter le paragraphe d) de l'article 53 de la loi n° 46-2426 du 30 octobre 1946, relatif au paiement de la rente viagère aux ascendants des victimes d'accidents du travail et des maladies professionnelles, n° 6418. — Le 21 février 1958, un rapport au nom de la Commission de la production industrielle et de l'énergie sur la proposition de loi (n° 2211) de M. Delabre et plusieurs de ses collègues tendant à modifier les articles 166 et 204 du décret n° 46-2769 du 27 novembre 1946 afin de faire bénéficier les travailleurs de la mine des avantages accordés aux fonctionnaires par l'article 7 de la loi du 31 mars 1928, n° 6683. — Le 4 mars 1958, un avis au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur : I. le rapport fait au cours de la deuxième législature, repris le 16 février 1956, sur : 1° le projet de loi sur les hôpitaux et hospices publics ; 2° les propositions de loi : a) de M. Jean-Paul Palewski sur l'organisation et le fonctionnement des établissements hospitaliers ; b) de Mme Rabaté et plusieurs de ses collègues sur l'ordonnancement et le fonctionnement des établissements hospitaliers ; c) de M. Jean Guittou et plusieurs de ses collègues relative au remplacement de la loi du 21 décembre 1941 sur la législation hospitalière ; d) de M. Bernard Lafay et plusieurs de ses collègues tendant à réorganiser les hôpitaux publics et à instituer le plan hospitalier du territoire ; e) de M. Klock et plusieurs de ses collègues tendant à modifier l'article 10 de la loi maintenue du 21 décembre 1941 relative aux hôpitaux et hospices civils ;

f) de Mme Francine Lefebvre sur l'organisation et le fonctionnement des établissements hospitaliers ; g) de M. Pierre-Fernand Mazuez et plusieurs de ses collègues tendant à modifier l'article 16 de la loi du 21 décembre 1941 afin de donner compétence aux commissions administratives dans le choix de médecins, chirurgiens, pharmaciens et spécialistes des hôpitaux et hospices ; II. la proposition de loi de M. Guislain et plusieurs de ses collègues tendant à modifier les articles 678 à 725 du Code de la santé publique (Hôpitaux et hospices publics), n° 6786.

Interventions :

Ses rapports au nom du 5^e bureau sur les opérations électorales du département de la Manche [20 janvier 1956] (p. 54), [25 janvier 1956] (p. 96). — Ses 2^e et 3^e rapports supplémentaires sur les mêmes opérations électorales [16 février 1956] (p. 340, 341). — Prend part à la discussion : d'un projet de loi modifiant le régime des congés payés en qualité de *Rapporteur* [23 février 1956] (p. 447, 448) ; Art. 5 : *Amendement de M. Vayron (Suppression de l'indemnisation en cas de fermeture indépendante de la volonté de l'employeur)* [23 février 1956] (p. 470) ; Art. 8 : *Amendement de M. Reynes (Exonération des charges sociales pour tous les salaires, versées au titre des congés payés)* (p. 472) ; en deuxième lecture [16 mars 1956] (p. 1016, 1017) ; Art. 1^{er} bis nouveau : *Amendement de M. Anthonioz (Période pendant laquelle les congés peuvent être pris)* (p. 1018) ; en troisième lecture [22 mars 1956] (p. 1188) ; — d'une proposition de loi relative à l'indemnisation des travailleurs privés de leur emploi du fait des intempéries de février 1956, en qualité de *Rapporteur* : *Application de la législation sur le chômage partiel* [6 mars 1956] (p. 686) ; — d'un projet de loi relatif à la réduction des taux d'abattement servant au calcul des prestations familiales ; Article unique : *Son amendement (Réduction d'un tiers des taux d'abattement)* [6 mars 1956] (p. 693) ; — des conclusions du rapport supplémentaire du 4^e bureau relatif aux opérations électorales du département d'Indre-et-Loire : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Tixier-Vignancour (Invalidation de M. Cottet et validation de M. Souques)* [7 mars 1956] (p. 725, 726) ; —

d'un projet de loi relatif à la journée chômée du 2 janvier 1956, en qualité de *Rapporteur suppléant* [20 mars 1956] (p. 1046) ; — en deuxième lecture, d'un projet de loi relatif au fonds national de la vieillesse : Art. 1^{er} : *Amendement de M. Boisdé (Création d'un fonds national de la vieillesse)* [22 mars 1956] (p. 1166) ; Art. 9 : *Augmentation du prix de l'essence* (p. 1171) ; — des conclusions des deuxième et troisième rapports supplémentaires du 5^e bureau sur les opérations électorales du département de la Manche, en qualité de *Rapporteur* : *Investiture donnée par le groupement pour la réforme de l'Etat et de la défense des libertés électorales à la liste de M. Grandin, caractère national du rassemblement des groupes républicains et indépendants français* [25 avril 1956] (p. 1526 et suiv.) ; *Amendement de M. Isorni validant MM. Fauchon et Brard* (p. 1546) ; *Demande de vote par division de M. Triboulet de l'amendement de M. Isorni validant MM. Fauchon et Brard* (p. 1546) ; — du projet de loi créant un fonds national de solidarité : *Nécessité de voter au plus vite le projet en discussion* [27 avril 1956] (p. 1610, 1611) ; Art. 3 : *Son amendement excluant du Comité consultatif la Fédération nationale des organismes de sécurité sociale* [3 mai 1956] (p. 1698) ; *Son sous-amendement à l'amendement de M. Boisdé, tendant à reprendre l'article 11 (Limiter l'action prévue dans cet article aux personnes disposant d'un revenu supérieur à une fois et demi le salaire minimum garanti)* (p. 1730) ; en troisième lecture, Art. 7 : *Son amendement assimilant aux célibataires, pour l'appréciation du plafond des ressources, les personnes séparées de corps ou de fait avec domicile distinct depuis plus de cinq ans* [19 juin 1956] (p. 2715). — Est entendu sur les propositions de la Conférence des Présidents [18 mai 1956] (p. 1925). — Prend part à la discussion du projet de loi portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956, FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES, Etat A, Affaires économiques, Art 6, Etat C : *Répartition de l'aide du fonds textile* [15 juin 1956] (p. 2686) ; P. T. T. : *Motion préjudicielle de M. Schaff tendant à surseoir à l'examen des chapitres du budget des P.T.T. jusqu'au dépôt d'une lettre rectificative* [20 juin 1956] (p. 2779) ; Etat E, Chap. 1000 : *Octroi de l'autonomie budgétaire au service des P.T.T.* (p. 2782, 2783) ; *Son amendement indicatif*

relatif à la politique sociale de l'Administration des P. T. T. (p. 2786); le retire (ibid.); Son amendement indicatif (Etalement sur cinq mois de la période des congés) (p. 2787); le retire (ibid.); Son amendement indicatif (Etablissement d'un budget autonome) (p. 2788); le retire (ibid.); Son amendement indicatif relatif à l'intégration des adjoints administratifs et des secrétaires sténo-dactylographes dans le cadre des secrétaires administratifs (p. 2788); le retire (ibid.); Son amendement indicatif (Extension de la loi de quarante heures aux services des P. T. T.) (p. 2788); le retire (p. 2789); Son amendement indicatif relatif à la situation des contrôleurs principaux du cadre provisoire de l'Administration centrale (p. 2789); le retire (ibid.); Chap. 1010 : Son amendement indicatif relatif à la transformation d'emplois d'agents d'exploitation en emplois de contrôleurs (p. 2789); le retire (p. 2790); Son amendement indicatif relatif à la création d'une carrière unique des inspecteurs adjoints et des inspecteurs des P. T. T. (p. 2790); le retire (ibid.); Son amendement indicatif relatif à la création d'emplois de directeurs départementaux adjoints (p. 2790); le retire (ibid.); Chap. 1030 : Son amendement indicatif relatif à l'Ecole supérieure des P. T. T. (p. 2791); le retire (p. 2792); Son amendement indicatif relatif à la situation des ouvriers d'Etat des ateliers centraux et des services extérieurs (p. 2792); le retire (ibid.); Son amendement indicatif relatif à la réforme du service automobile (p. 2792); le retire (ibid.); Son amendement indicatif relatif à la situation des anciens agents de la Société des transports urbains et ruraux (p. 2792); le retire [p. 2793]; Chap. 1060 : Son amendement indicatif (Situation des surveillantes des P. T. T.) (p. 2794); le retire (ibid.); Son amendement indicatif relatif à la réforme du corps des opérateurs radio (p. 2794); le retire (ibid.); Son amendement indicatif relatif à la liquidation des retraites des agents ayant servi dans les compagnies Radio-France et Câbles sud-américains (p. 2794); le retire (ibid.); Son amendement indicatif relatif au classement indiciaire des chefs de secteur et des chefs de district (p. 2794); le retire (ibid.); Chap. 10-80 : Son amendement indicatif (Octroi d'un statut aux auxiliaires recrutés après le 3 avril 1950) (p. 2796); le retire (ibid.); Son amendement indicatif (Octroi d'un statut aux veilleurs de nuit du service téléphonique) (p. 2797); le retire (ibid.); Son amen-

dement indicatif (Validation pour la retraite du temps de service d'auxiliaire) (p. 2797); le retire (ibid.); Chap. 11-10 : Sa demande de renvoi à la Commission (p. 2803); la retire (ibid.); Son amendement indicatif relatif à l'indemnité de gérance et de responsabilité des receveurs (p. 2804); le retire (ibid.); Son amendement indicatif (Revalorisation de l'indemnité pour supplément de travail accordée aux ouvriers et agents de maîtrise) (p. 2804); le retire (ibid.); Son amendement indicatif relatif à l'indemnité de commandement prévue en faveur des agents techniques (p. 2805); le retire (ibid.); Chap. 11-20 : Son amendement indicatif (Attribution d'une indemnité d'études aux élèves inspecteurs des P. T. T.) (p. 2805); le retire (ibid.); Son amendement indicatif tendant à étendre à certains comptables le bénéfice de l'indemnité journalière compensant les travaux nécessités par la réception et l'expédition du courrier avant l'ouverture des bureaux (p. 2805); le retire (ibid.); Son amendement indicatif (Revalorisation et indexation de la prime de résultat) (p. 2805); Son amendement indicatif tendant au relèvement de l'indemnité de responsabilité pécuniaire pour heures de guichet (p. 2806); le retire (ibid.); Chap. 11-40 : Son amendement indicatif (Prise en compte pour la retraite du temps de service des auxiliaires travaillant moins de six heures par jour) (p. 2808); Art. 61 : Son article additionnel relatif au recrutement des contrôleurs des P. T. T. et des contrôleurs des installations électromécaniques [22 juin 1956] (p. 2922); le retire (p. 2923); Son article additionnel tendant à réaliser une réforme des services de distribution et d'acheminement des P. T. T. sur les bases retenues par le Comité technique paritaire (p. 2924); le retire (ibid.); Son article additionnel tendant à attribuer la prime de rendement à tous les agents des P. T. T. (p. 2925); le retire (ibid.); Article additionnel de M. Deixonne accordant une dotation en capital aux entreprises nationalisées [22 juin 1956] (p. 2962); Article additionnel de M. Deixonne accordant aux entreprises minières certaines exonérations fiscales (p. 2965); P. T. T., Etat A, Chap. 1020 : Amendement indicatif de M. Barthélemy (Fixation à 30.000 francs de la prime de résultat d'exploitation) (p. 2976). — Est nommé Secrétaire de de l'Assemblée Nationale [3 octobre 1956] (p. 3993). — Prend part à la discussion : d'une proposition de loi relative à la suppression des

« heures d'équivalence » dans les commerces non alimentaires : *Demande de renvoi pour avis à la Commission des affaires économiques, présentée par M. Ramonet* (p. 4413) ; — d'une proposition de loi relative à la durée du travail dans les établissements de commerce non alimentaires (*Récupération des jours fériés et chômés*) [30 octobre 1956] (p. 4414) ; — d'une proposition de loi tendant à assurer le reclassement des diminués physiques : *Son contre-projet* [30 octobre 1956] (p. 4416) ; le retire (ibid.) ; Art. 32 : *Son amendement tendant à substituer aux articles 32, 33, 34 et 35 des dispositions confiant au Ministre du Travail, et non à un Conseil supérieur, la responsabilité de la coordination en matière de reclassement professionnel* (p. 4451) ; Art. 36 : *Son amendement tendant à supprimer cet article (Commission départementale d'emploi et de reclassement)* [31 octobre 1956] (p. 4453) ; Art. 2 : *Son amendement attribuant le pouvoir de reconnaître la qualité de travailleur handicapé à la Commission départementale d'orientation des infirmes instituée par l'article 167 du Code de la famille et de l'aide sociale* (p. 4454) ; *Son article additionnel rendant applicables aux infractions aux dispositions de l'article 7 les sanctions prévues par les articles 173 à 176 du Code du travail* (p. 4461) ; — du projet de loi tendant à favoriser la construction de logements et les équipements collectifs, en qualité de *Rapporteur pour avis* : *Rôle du Secrétariat d'Etat à la Reconstruction et au Logement, de l'aménagement du territoire ; problème de l'autorisation préalable ; création de villes neuves ; mise en place d'un réseau commercial rationnel ; regroupement des installations industrielles dans certaines zones ; structure et rôle du Ministère de la Reconstruction et du Logement ; problème de l'industrialisation du bâtiment ; place insuffisante accordée aux procédés de modernisation de construction* [13 novembre 1956] (p. 4628, 4629) ; en deuxième lecture, Art. 10 : *Amendement de M. Triboulet concernant les conditions d'emploi de la participation de l'entreprise en cas de construction directe ; Ses observations sur l'emploi de cette contribution pour la construction de logements pour les cadres, de préférence* [12 avril 1957] (p. 2249) ; — d'une proposition de loi relative aux prestations familiales dans les départements d'outre-mer, en qualité de *Rapporteur suppléant* [27 novembre 1956] (p. 5131) ; — du projet de

LOI DE FINANCES pour 1957, Art. 18, Etats G et H, P. T. T. : *Présentation du budget, déficit apparent ; tutelle trop étroite exercée par le Ministère des Finances ; remboursement des franchises postales ; taux d'intérêt servi par le Trésor pour les sommes mises à sa disposition par les chèques-postaux ; problème des tarifs préférentiels de presse ; financement des investissements ; nécessité d'une autonomie budgétaire ; réduction nécessaire de la durée hebdomadaire du travail ; réforme du cadre B, intégration des agents d'exploitation dans le cadre des contrôleurs ; attribution des indemnités* [7 décembre 1956] (p. 5706 à 5708) ; — du projet de loi tendant à accorder des congés d'éducation ouvrière : *Question préalable posée par M. Philippe-Vayron* [25 janvier 1957] (p. 324) ; Art. 1^{er} : *Amendement de M. Philippe-Vayron prévoyant que les travailleurs bénéficiant de congés payés devront répondre aux conditions qui seront fixées par décret* (p. 326) ; — d'un projet de loi relatif au règlement des conflits collectifs du travail ; Art. 1^{er} : *Amendement de M. Philippe-Vayron (Notification du conflit de travail au préfet et à l'inspecteur du travail)* [5 février 1957] (p. 665) ; Art. 2 : *Son amendement (Application aux établissements publics dont la liste sera fixée par décret, O.N.E.R.A. et C.E.A.)* [6 février 1957] (p. 690, 691) ; *Son amendement (Etablissement du protocole par accord entre les organisations syndicales les plus représentatives et le Ministre de tutelle)* (p. 692) ; en seconde délibération : *Article 16 de la loi du 11 février 1950 (Publication du texte de la recommandation)* (p. 695) ; — d'un projet de loi relatif à la modification de l'article 23 du Livre I^{er} du Code du travail, en qualité de *Rapporteur* : *Prolongation du délai de préavis, non-équivalence des obligations ouvrières et patronales* [6 février 1957] (p. 697, 698) ; Art. 1^{er} : *Amendement de M. Philippe-Vayron (Durée du préavis dû par le salarié démissionnaire)* [7 février 1957] (p. 726) ; *Amendement de M. Moisan (Ancienneté nécessaire pour bénéficier du préavis d'un mois)* (p. 729) ; *Amendement de M. Thibaud (Licenciement pour faute grave et droit au délai-congé)* (p. 730) ; *Amendement de M. Leclercq (Majoration d'ancienneté pour bénéficier du délai-congé dans certaines professions)* (p. 731) ; *amendement de M. François Benard (Oise) (Durée du délai-congé pour certains chantiers temporaires)* (p. 731) ; — de propositions de loi

relatives au privilège des salaires en cas de faillite : *Demande de renvoi à la Commission présentée par M. Gazier* [7 février 1957] (p. 732); — d'un projet de loi relatif au statut des travailleurs à domicile, Art. 1^{er} : *Amendement de M. Boscary-Monsservin (Dépôt d'un projet de loi relatif au statut des travailleurs à domicile ruraux)* [7 février 1957] (p. 739); — d'une proposition de loi relative à l'allocation de maternité aux familles des militaires rappelés ou maintenus en Algérie, Art. 1^{er} : *Son amendement (Prolongation dans les mêmes conditions de la limite d'âge de 10 ans pour l'enfant unique prévue par l'article 534 du Code de la sécurité sociale)* [3 décembre 1957] (p. 5104); *Son amendement tendant à modifier le titre de la proposition de loi* (p. 5105). — Absence des Ministres intéressés pour répondre à des questions orales posées depuis longtemps [6 décembre 1957] (p. 5209). — Prend part à la discussion : d'une proposition de loi relative au relèvement du taux des allocations aux familles nécessiteuses dont le soutien est à l'armée : *Sa demande de renvoi en Commission pour un nouvel examen (Financement par des économies à réaliser dans le budget militaire)* [6 décembre 1957] (p. 5219); — du projet de LOI DE FINANCES pour 1958 : *Institution d'une taxe par salarié destinée à assurer l'équilibre financier des transports en commun parisiens* [17 décembre 1957] (p. 5446); — du projet de loi relatif aux prestations familiales dans les départements d'outre-mer : *Majoration des prestations actuellement servies, la création d'un fonds d'action sociale* [17 janvier 1958] (p. 125); *Demande le renvoi à la Commission* (p. 126); — d'une proposition de loi relative au régime du fonds de solidarité dans les départements d'outre-mer : *Abaissement de l'âge requis pour la liquidation des pensions de vieillesse dans les D.O.M. ; disponibilités du fonds national de solidarité* [17 janvier 1958] (p. 126, 127); — d'une proposition de loi tendant à accorder une rente complémentaire à des travailleurs cotisant aux assurances sociales [17 janvier 1958] (p. 130); — d'une proposition de loi tendant à accorder le bénéfice des indemnités journalières à certains assurés sociaux : *Demande le report à une prochaine séance* [17 janvier 1958] (p. 130); *Assurance longue-maladie et conditions d'ouverture du droit aux prestations* [26 mars 1959] (p. 1980); — en troisième lecture, d'un projet de loi relatif à la modifica-

tion de l'article 23 du Livre I^{er} du Code du travail, en qualité de Rapporteur : *Date de départ du délai-congé* [7 février 1958] (p. 607); Art 1^{er} : *Amendement de Mme Lefebvre tendant à fixer à six mois le temps de présence des travailleurs dans une entreprise pour pouvoir prétendre au bénéfice d'un mois de délai-congé* (p. 609, 610); *Amendements relatifs au point de départ du délai-congé* (p. 611); — en deuxième lecture, d'une proposition de loi relative à la durée du travail dans les établissements de commerce non alimentaire, Article unique : *Récupération des jours fériés chômés* [7 février 1958] (p. 613); — sur la question orale de M. Abelin relative au développement économique de la région Centre-Ouest : *Son rappel au Règlement (Question orale hors tour prenant la forme d'une véritable interpellation)* [12 février 1958] (p. 701); — des propositions de la Conférence des Présidents : *Suppression des abattements de zones* [14 février 1958] (p. 778); — sur la proposition de résolution relative à la levée de l'immunité parlementaire et la suspension de l'exercice du mandat d'un député : *Dépôt et inscription à l'ordre du jour d'une proposition de résolution visant la déchéance d'autres parlementaires* [26 mai 1958] (p. 2498). — Son rappel au Règlement : *Demande une suspension de séance permettant d'attendre les résultats du Conseil de Cabinet réuni à l'issue du scrutin sur la proposition de résolution relative à la réforme de la Constitution* [27 mai 1958] (p. 2543).

COUTURAUD (M. René), *Deputé de Seine-et-Oise (U. F. F.)*,

Secrétaire de l'Assemblée Nationale.

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 46). — Est nommé membre : de la Commission des pensions [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4503); de la Commission du travail et de la sécurité sociale [31 janvier 1956] (p. 162), [4 octobre 1957] (p. 4503). — Est nommé, par la Commission des pensions, membre suppléant de la Commission chargée de faire le point des demandes présentées par les associations des ressortissants du Ministère des Anciens Combattants [7 février 1957] (p. 888).